

Décision

Générale

colonial

Décision n° 667 28/06/1948

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 juin 1948

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1948

Date du numéro
30 juin 1948

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de trois mois pour en jouir à Bordeaux (Gironde), est accordé à M. Ralison Rakotobe, secrétaire-dactylographe contractuel en service aux P. T. T. M. Ralison Rakotobe rejoindra son lieu de congé par première occasion maritime pour compter du 10 juillet 1948, et voyagera en 3e classe aux frais du budget local (assimilation : 4e catégorie). Les frais de voyage retour France Madagascar sont à la charge de l'intéressé.